

MAIRIE DE CHATEAU L'HERMITAGE

PROCÈS VERBAL du Conseil Municipal du 27 février 2024

N° 01/2024

Les membres du Conseil Municipal de Château l'Hermitage, dûment convoqués en date du 19 février 2024, se sont réunis le mardi février à dix-huit heures, sous la présidence de Jean-Luc Lorient, Maire.

À l'ordre du jour sont inscrits les points suivants :

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2023
- 2- Subventions aux associations
- 3- Convention de mise à disposition pour local de stockage – M. Simon Mickaël
- 4- Demande du Souvenir Français pour une plaque commémorative
- 5- Choix des travaux d'investissement pour l'année 2024
- 6- Participation « Festif & Vous »
- 7- Questions diverses

Sur les 9 conseillers en exercice, 5 sont présents, à l'ouverture de la séance, il s'agit de :

Mesdames Monique Rousseau, Marie Musset, Christiane Mizrahi

Messieurs Jean-Luc Lorient, Olivier Sanson

Madame Elisabeth Houvrard et Monsieur Anthony Chédane arrivent à 18h15

Monsieur Cédric Salenne arrive à 18h30

Monsieur Thomas Simier est absent excusé

Mme Monique Rousseau, volontaire, est désignée comme secrétaire de séance.

1- Approbation du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2024

Le Maire invite les membres du conseil à faire part de leurs observations sur le procès-verbal de la séance du 7 décembre 2024. Aucune observation n'étant faite, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2- Subventions aux associations

Après avoir étudié les demandes de subventions reçues par les associations, le conseil municipal décide d'attribuer les subventions détaillées dans le tableau ci-après.

Monsieur le Maire précise que certaines demandes ont été reçues mais nécessitent des précisions de la part des demandeurs et que d'autres sont en attente de réception.

NOM DES ASSOCIATIONS	MONTANT	POUR	ABSTENTIO N
Ma vie d'Château	3500.00	5	
Association des viticoles de Château l'Hermitage	150.00	5	
Les Fils Castéliens	200.00	6	
Culture et Patrimoine	100.00	6	
Société de chasse Requeil / Château l'Hermitage	400.00	7	1
Compagnie des Arts	200.00	8	
Batterie Fanfare Requeil/Château	80/20 selon attribution de la commune de Requeil		
Bien vivre à Requeil/Château l'Hermitage	80/20 selon attribution de la commune de Requeil		
Les Vieilles calandres en musique	300.00	8	
Tennis Club d'Yvré le Polin	200.00	8	
Total	5050.00		

3- Convention de mise à disposition pour le local de stockage chez M. Simon Mickaël

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la volonté de louer des locaux situés au lieu-dit « La Pièce » à Château l'Hermitage, cadastrés section A n°407, appartenant à M. SIMON Mickaël, afin de pallier le besoin de stockage pour une partie du matériel communal.

Il s'agit d'un hangar et d'un ancien garage d'une superficie totale de 35m²

La location annuelle, charges comprises, sera de 600.00 euros, payable après émission d'un mandat en début d'année.

La commune aura à charge d'assurer ces locaux et devra fournir une attestation d'assurance à son propriétaire chaque année.

La location prend effet à compter du 01 janvier 2023 et ce pour une période de 3 ans.

Monsieur le Maire rappelle que la commune stocke du matériel dans ces locaux depuis plus d'un an.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les conditions de cette location et mandate le Maire pour signer le contrat de mise à disposition et effectuer toutes démarches relatives à cette affaire.

4- Demande du Souvenir Français pour une plaque commémorative

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'association du Souvenirs Français souhaite faire réaliser une plaque commémorative pour les 8 agents français de l'OSS dans le cadre du plan inter-allié « Sussex » parachutés, le 4 juillet 1944, sur la commune de Château l'Hermitage.

Il précise que le coût total de la confection est de 359.00 euros et propose de participer à hauteur de 180.00 euros, soit la moitié.

L'installation de cette plaque se ferait soit sur le mur du cimetière, soit sur le mur de la mairie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la participation d'un montant de 180.00 euros et choisit l'installation de cette plaque sur le mur du cimetière.

5- Liste des travaux d'investissement pressentis pour l'année 2024

- Chemin de la Fleur de Lys : La partie du chemin côté Château l'Hermitage sera remise en état, par l'entreprise, une fois que le chantier de débardage bois sera terminé.
- Chemin des Abattées (par moitié avec la commune de St Ouen en Belin)
- Cour de la Mairie
- Allée sur le parking enherbé
- Mares
- Busage entrée de champ
- Aménagements extérieurs (eau et éclairage) au 4 impasse de Beauregard
- 20 tables et 2 chariots porte-chaises pour la salle Belle Croix
- Aménagement de la cuisine à la salle Belle Croix
- Réfection du couloir de la mairie
- Aménagement circulation du bourg
- Réparation de la bâche à incendie

6- Participation à « Festif&Vous »

La commune se porte candidate pour accueillir l'animation « Festif&Vous » proposée par la Communauté de Communes Sud Sarthe.

Monsieur le Maire précise que cet évènement se déroulera sur 3 jours et sur 3 communes différentes en septembre, du 13 au 15.

7- Questions diverses

- Rapport de la CLECT : Attributions de compensation provisoires 2024 : - 4864.38 euros, que la commune aura à reverser à la Communauté de Communes Sud Sarthe.
- Chiens errants

La séance est levée à 20h00.

Le secrétaire de séance
Monique Rousseau

Le Maire
Jean-Luc Loriot

Marie Musset

Christiane Mizrahi

Cédric Salenne

Elisabeth Houvrard

Olivier Sanson

Anthony Chédane